

Fort – de – France, le 12 avril 2017

FEADER : *La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), un partenaire privilégié du monde agricole*

Le Président de la Collectivité Territoriale de Martinique informe les bénéficiaires potentiels du FEADER de l'ouverture sur le Programme de Développement Rural de la Martinique du dispositif :

Aide à l'accompagnement du développement des petites exploitations relevant du type d'opération 06.03.01

Ce dispositif est destiné aux petites exploitations agricoles ayant une taille économique supérieure à 2 000 € et inférieure à 15 000 € de marge brute au moment de la demande,

Les agriculteurs intéressés, trouveront les notices et demandes d'aides sur le site : www.europe-martinique.com.

Les dossiers pourront être :

- Déposés du lundi au vendredi de 8h à 12h 30 et les après-midis sur rendez-vous
ou
- Transmis par voie postale

dans les deux cas à l'adresse suivante :

Collectivité Territoriale de Martinique

Direction des Fonds Européens
Immeuble Pyramide
165 – 167, Route des Religieuses
97 200 Fort- de – France

La sélection des dossiers sera réalisée sur le lot de dossiers réceptionnés avant le jeudi 13 juillet 2017 midi, dans la limite d'un montant FEADER de 2 Millions d'euros.

La date arrêtant le lot suivant sera communiquée ultérieurement.